

D'après le média Traces Ecrites, la [CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE](#) / **T : 03.80.70.44.00** (siège à Dijon/21) devient l'actionnaire majoritaire de la [SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE](#) / **T : 03.80.72.18.71** (SEMAAD, siège à Dijon/21) en rachetant les parts des collectivités locales et établissements publics qui possédaient 78% du capital de la SEM (7,2 M€). Avec cette opération, la banque a pour objectif prioritaire de faire venir au capital de la Semaad d'autres investisseurs et non d'en prendre la direction opérationnelle. La société publique s'est orientée, ces dernières années, vers l'immobilier d'entreprise. www.groupebpce.fr /